

Index AI : AFR 60/02/98

BURKINA FASO

Amnesty International demande que toute la lumière soit faite sur la mort de Norbert Zongo

Amnesty International appelle les autorités à ouvrir dans les plus brefs délais une enquête exhaustive et indépendante sur les circonstances dans lesquelles Norbert Zongo, journaliste de premier plan qui critiquait ouvertement le gouvernement burkinabé, est décédé le 13 décembre 1998 avec trois autres personnes.

« Les circonstances exactes de la mort violente de Norbert Zongo et de ses compagnons doivent être éclaircies, a déclaré ce jour (mercredi 16 décembre 1998) Amnesty International, et s'il s'avère qu'ils ont été délibérément tués, les responsables doivent être déférés à la justice. »

Le corps carbonisé de Norbert Zongo, rédacteur en chef de l'hebdomadaire L'Indépendant, a été retrouvé dans un véhicule avec ceux de deux autres passagers, à une centaine de kilomètres de la capitale, Ouagadougou, sur la route menant à Sapoui. Un quatrième corps a été découvert à côté du véhicule. Les autres victimes étaient son frère, Ernest Zongo, son chauffeur, Ablassé Nikiéma, et Blaise Ilboudo. Rien ne semble indiquer qu'un accident se soit produit et les circonstances exactes dans lesquelles ces quatre hommes ont perdu la vie demeurent obscures. Nombre de Burkinabé pensent que ces morts n'ont rien d'accidentel.

Norbert Zongo, qui était également le président de la Société des éditeurs de la presse privée au Burkina Faso, était connu et respecté pour son indépendance et le courage de ses propos à l'égard du gouvernement. Il avait notamment pris pour cheval de bataille le cas de R. David Ouédraogo – chauffeur de François Compaoré, frère du chef de l'État Blaise Compaoré et Conseiller à la présidence – mort en détention au début de l'année. Arrêté en décembre 1997, R. David Ouédraogo était décédé le mois suivant, apparemment des suites de torture, alors qu'il était aux mains de la Garde présidentielle, à Ouagadougou. Aucune autopsie n'avait été effectuée.

Des partis politiques d'opposition, le Mouvement burkinabé des droits de l'homme et des peuples ainsi qu'Amnesty International avaient appelé le gouvernement à mener une enquête exhaustive et indépendante sur la mort de R. David Ouédraogo, mais les investigations officielles se sont heurtées au refus du frère du Président de coopérer avec les autorités judiciaires. François Compaoré n'a en effet jamais fourni à la justice le témoignage qui lui avait été demandé.

Le gouvernement a déclaré hier qu'une enquête serait ouverte sur la mort de Norbert Zongo, mais de telles investigations menées par le passé n'ont jamais été conclues. Si les décès de cet homme et de ses trois compagnons ne sont pas élucidés et, dans l'éventualité où ils auraient été délibérément tués, si les responsables ne sont pas traduits en justice, l'impunité dont bénéficient les auteurs de violations des droits humains au Burkina Faso se perpétuera, a souligné Amnesty International.

AMNESTY INTERNATIONAL
BULLETIN D'INFORMATIONS 248/98

« Les noms de Norbert Zongo, d'Ernest Zongo, d'Ablassé Nikiéma et de Blaise Ilboudo viendront s'ajouter à ceux de Guillaume Sessouma, de Boukary Dabo, de Clément Ouédraogo, de David Ouédraogo et d'autres encore, dont la mort survenue en détention ou dans des circonstances suspectes au cours des dix dernières années n'a jamais été officiellement élucidée. Le gouvernement doit désormais agir avec détermination pour amener les responsables à répondre de leurs actes et mettre fin à l'impunité », a conclu Amnesty International I

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par les Éditions francophones d'Amnesty International - ÉFAI -